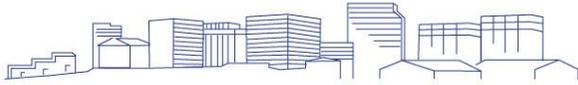
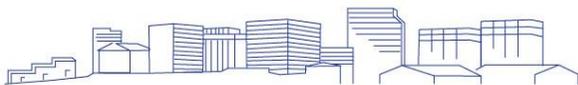


Plan Local d'Urbanisme intercommunal  
de la communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier  
Secteur Mâconnais-Charolais

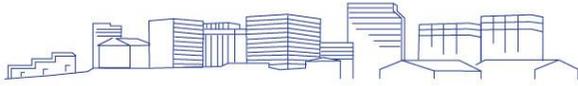


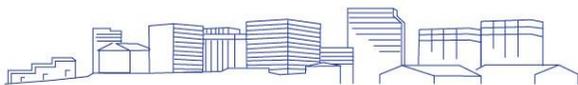




## Table des matières

<b>1</b>	<b>Déchets.....</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>Eau potable.....</b>	<b>7</b>
2.1	Compétence.....	7
2.2	Le nombre d’abonnés en 2017.....	7
2.3	La ressource.....	7
	<b>Provenance.....</b>	<b>7</b>
	<b>La qualité de l’eau distribuée.....</b>	<b>7</b>
2.4	Les réseaux.....	7
	<b>La longueur du réseau.....</b>	<b>7</b>
	<b>Bilan des volumes mobilisés.....</b>	<b>8</b>
2.5	La disponibilité de la ressource.....	9
<b>3</b>	<b>Assainissement.....</b>	<b>13</b>
3.1	L’assainissement individuel.....	13
3.3	L’assainissement collectif.....	14



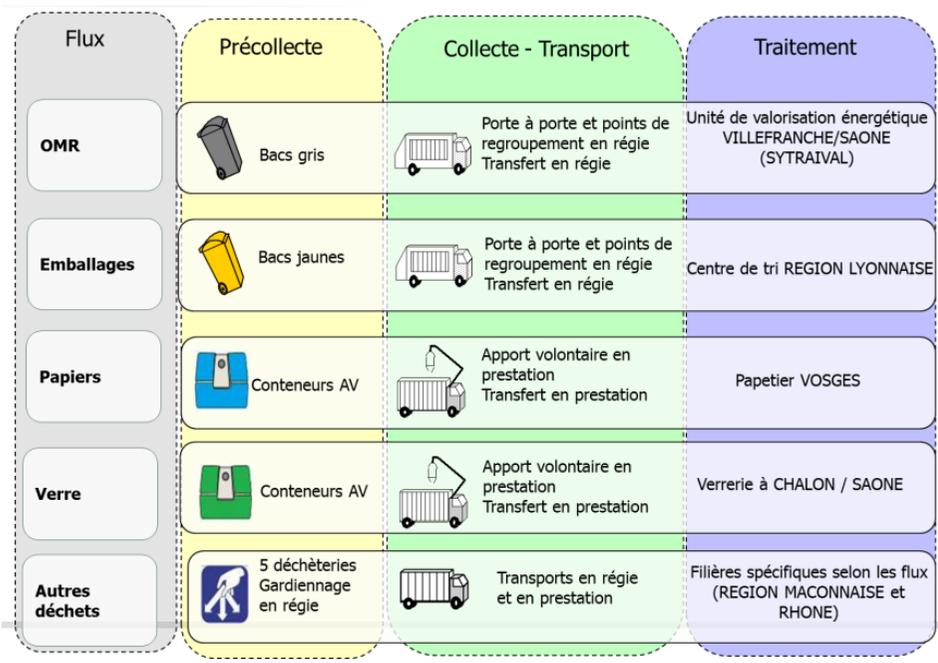


# 1 Déchets

## Compétence

Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne gère pratiquement l'ensemble des services de la gestion des déchets sur son territoire en régie, à savoir la collecte des ordures ménagères, des déchets recyclables en points d'apport volontaire, en porte à porte pour 49 communes ou en déchèterie ainsi que le transport de ces déchets jusqu'à leur site de traitement. En 2019, les Collectivités adhérentes sont les communautés de communes du Clunisois et de Saint-Cyr-Mère-Boitier représentant un total de 21 869 habitants.

## Organisation de la gestion des déchets



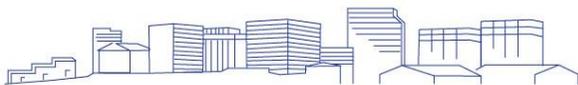
En 2019, ont été collectées sur le territoire du syndicat :

- 3 971 tonnes d'OMR représentant environ 181,5 kg/habitant desservi ;
- 2037,5 tonnes pour les recyclables secs des ordures ménagères, soit 93 kg/hab (verres, emballages et papiers).

## Les déchèteries

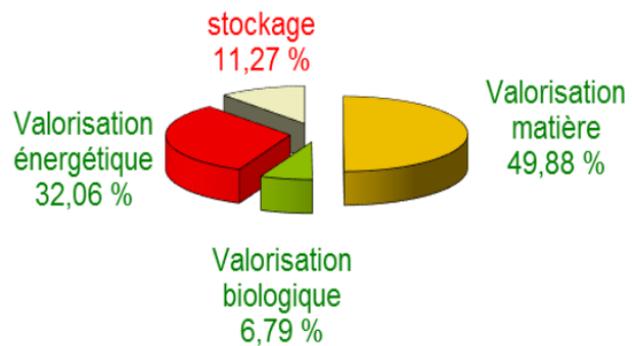
Cinq déchèteries sont présentes sur le territoire du SIRTOM, dont une est située sur le territoire du Maconnais Charolais, sur la commune de Tramayes. La seconde déchèterie la plus proche est située à Trambly. Les dates et horaires d'ouverture sont les suivantes :

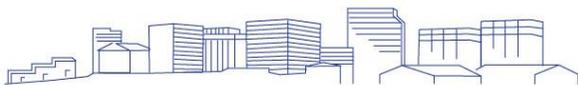
JOURS	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		
	Matin	Après-Midi	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	
<b>CLUNY</b> 03.85.59.11.50			✓	✓			✓	✓			✓	✓	
<b>LA GUICHE</b> 03.85.24.53.79					✓	✓		✓				✓	✓
<b>TRAMAYES</b> 03.85.50.58.47					✓	✓		✓	✓			✓	✓
<b>TRAMBLY</b> 03.85.50.45.08			✓	✓			✓	✓			✓	✓	✓
<b>SALORNAY SUR GUYE</b> 03.85.59.99.71					✓	✓		✓				✓	✓



En 2019, 4 086 tonnes de déchets ont été collectées sur l'ensemble des déchèteries (hors gravats), représentant 187 kg/habitant.

### Destination de l'ensemble des déchets collectés





## 2 Eau potable

### 2.1 Compétence

La compétence est portée par :

- le SIE de la Haute Grosne pour les communes de Bourgvilain, Germolles-sur-Grosne, Saint Léger sous la Bussière, Saint Point et Tramayes. Au total le syndicat regroupe 15 communes.
- le SIE de la Petite Grosne pour les communes de Pierreclos et Serrières. Au total le syndicat regroupe 18 communes.

### 2.2 Le nombre d'abonnés en 2017

SIE Haute Grosne	SIE Petite Grosne
2705 dont :	5833 dont
- Bourgvilain : 173	- Pierreclos : 440
- Germolles-sur-Grosne : 60	- Serrières : 155
- Saint-Léger-sous-la-Bussière : 157	
- Saint Point : 215	
- Tramayes : 544	

### 2.3 La ressource

#### Provenance

#### SIE de la Haute-Grosne

Les eaux distribuées sur le syndicat proviennent de deux sites :

- Une source de production propre Le captage de Mère Boitier situé sur la commune de Tramayes
- Le site de production de la Barge (Syndicat de production Saône Grosne) qui alimente plusieurs syndicats dont celui de la Haute Grosne par l'intermédiaire de la station de reprise la Croix blanche.

#### SIE de la Petite Grosne

Depuis l'abandon des sources de Cerves, le SIE de la Petite Grosne ne possède plus de site de production propre. L'alimentation en eau potable du syndicat dépend en totalité de l'eau achetée au syndicat d'adduction d'eau de Saône-Grosne qui gère le champ captant de Crèches-sur-Saône. Ce syndicat a été créé conjointement par le syndicat de la Petite-Grosne et le syndicat du Mâconnais-Beaujolais pour gérer la production d'eau depuis le champ captant jusqu'à la station de pompage de la Barge.

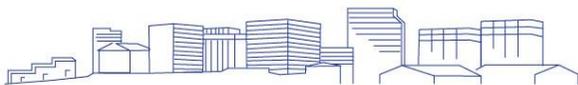
#### La qualité de l'eau distribuée

Que ce soit à l'échelle du SIE de la Haute-Grosne ou celui de la Petite Grosne, les contrôles effectués par l'ARS révèlent une eau de bonne qualité microbiologique. D'autre part, tous les paramètres physico-chimiques analysés sont conformes à la réglementation en vigueur.

### 2.4 Les réseaux

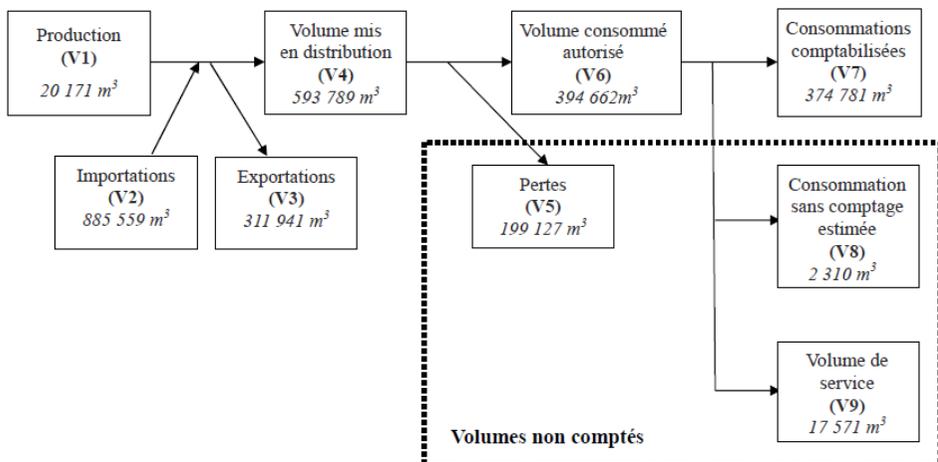
#### La longueur du réseau

SIE Haute Grosne	SIE Petite Grosne
260,8 km	300,4 km



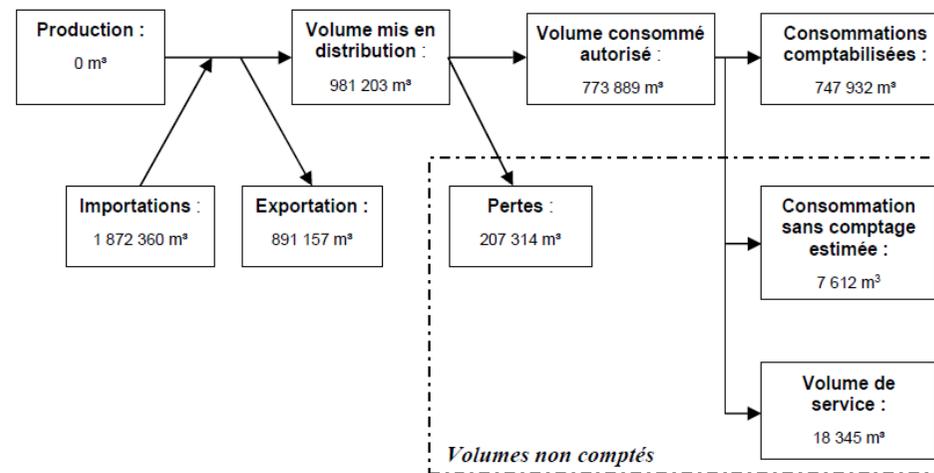
### Bilan des volumes mobilisés

#### SIE de la Haute-Grosne

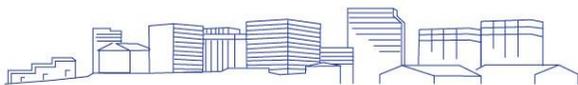


Les achats d'eau du syndicat (885 559 m3) proviennent du Si Eaux de la Petite Grosne, SIE du Brionnais et CLUNY et les 311 941 m3 sont vendus aux communes de Cluny, Berze le Chatel et Sologny et au SIE du Brionnais.

#### SIE de la Petite Grosne



Les achats d'eau du syndicat proviennent du SAE de Saône Grosne (99,9% des importations) et du SIE du Maconnais Beaujolais (environ 0,1 % des importations).



## 2.5 La disponibilité de la ressource

### SIE de la Haute-Grosne

L'étude de diagnostic et de modélisation du réseau d'eau potable a été réalisée à l'échelle du syndicat en 2007.

Les résultats de la simulation en jour futur de pointe montrent que l'ensemble du réseau est suffisamment dimensionné à l'exception du secteur Est.

Le schéma directeur estime les besoins en eau potable en 2005 suivants :

- Moyen journalier : 1500 m3/j + 750 m3/j Cluny soit 2250 m3/j
- En pointe : 2 100 m3/j + 1240 m3/j soit 3350 m3/j

Les besoins estimés en 2020 dans le schéma directeur sont les suivants :

- En moyenne 2600 à 2730 m3/j selon rendement (70 vs 75 %)
- En pointe 3850 à 4025 m3/j

Or, le dernier RPQS relève une production moyenne ces 3 dernières années de 2465 m3/j.

Les besoins sont donc inférieurs aux hypothèses moyennes du SDAEP.

Les aménagements préconisés dans le cadre du SDAEP ont pour objet d'assurer et/ou améliorer l'alimentation en eau sur les secteurs qui seront amenés à se développer en termes d'urbanisation.

- Extension du réseau à Bergesserin
- Renforcement à Saint Point
- Augmentation de la capacité de transfert vers le réservoir de Champvent
- Redimensionnement de la station de reprise de la Croix Blanche-Interconnexion

Différents travaux ont été réalisés suite aux préconisations de ce schéma directeur :

- Renforcement du réseau sur la commune de St Point ;
- Renforcement entre Bois Gelys et Champvent (travaux réalisés en partie)

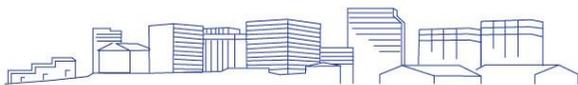
### SIE de la Petite Grosne

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable réalisé à l'échelle du syndicat de la petite Grosne en 2010, révèle a réalisé un bilan ressource besoin à horizon 2030 selon différentes hypothèses d'amélioration des rendements.

Les bilans des besoins futurs du syndicat de la Petite Grosne à l'horizon 2030 selon les différents rendements apparaissent dans les tableaux ci-dessous :

Rendement = 73.5%

Besoins en eau du syndicat de la Petite Grosne	Rendement 2030 = 73,5 %		
	Jour moyen (m3/j)	Jour de pointe (m3/j)	Année 2030 (m3/an)
Consommation domestique	1 571	2 309	573 262
Consommation des gros consommateurs	864	1 270	315 258
Consommation artisanale et commerciale supplémentaire	26	38	9 377
Consommation technique	110	162	40 000
Pertes en réseau	926	926	338 153
Vente en gros	3 118	4 585	1 047 915
<b>Total des besoins en eau du syndicat</b>	<b>6 614</b>	<b>9 289</b>	<b>2 323 965</b>
Capacité de pompage à la Barge	12 000	12 000	4 380 000

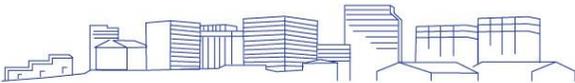


Rendement = 78%

Besoins en eau du syndicat de la Petite Grosne	Rendement 2030 = 78 %		
	Jour moyen (m3/j)	Jour de pointe (m3/j)	Année 2030 (m3/an)
Consommation domestique	1 571	2 309	573 262
Consommation des gros consommateurs	864	1 270	315 258
Consommation artisanale et commerciale supplémentaire	26	38	9 377
Consommation technique	110	162	40 000
Pertes en réseau	725	725	264 535
Vente en gros	3 118	4 585	1 047 915
<b>Total des besoins en eau du syndicat</b>	<b>6 413</b>	<b>9 087</b>	<b>2 250 347</b>
Capacité de pompage à la Barge	12 000	12 000	4 380 000

Selon les hypothèses d'évolution du rendement réseau, les besoins en jour moyen en 2030 devraient être compris entre 6400 et 6600 m3 par jour. Ceci représente par rapport aux 5366 m3 de besoins journaliers moyens en 2010, une augmentation comprise entre 19 et 23 %.

Le débit d'équipement au niveau de la station de la Barge permettrait d'assurer les futurs besoins moyens en 11h de pompage et les besoins de pointe en environ 15h de pompage.



SAONE ET LOIRE  
S.I.E. PETITE GROSNE

ZONAGE DE LA DISTRIBUTION A.E.P.

2011

Pierreclos

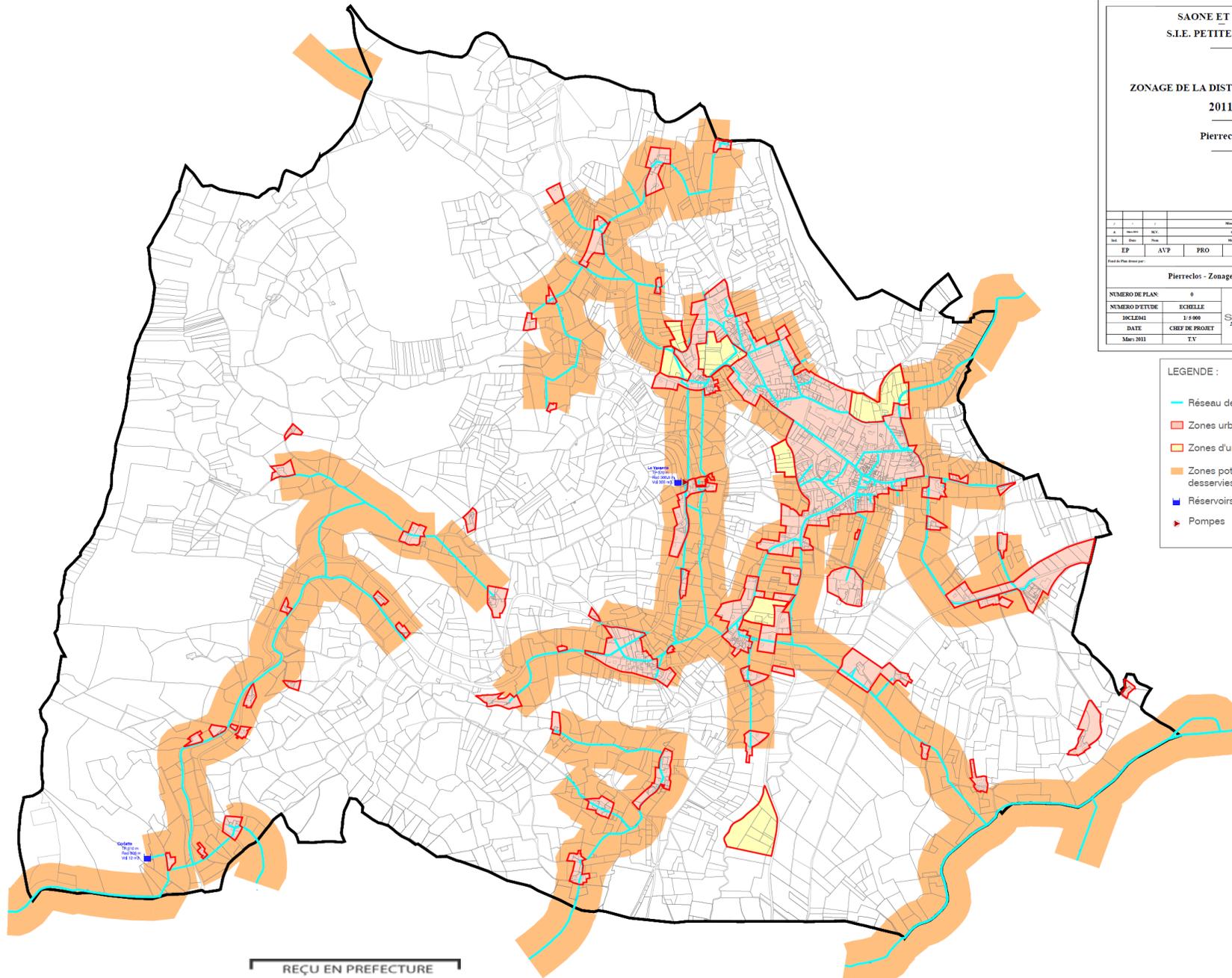
Mise à jour plan					
N	Modifié	N°	Contenu		
Int.	Etat	Etat	Modifications		
EP	AVP	PRO	DCE	EXE	DOE

Pierreclos - Zonage Eau Potable	
NUMERO DE PLAN:	0
NUMERO D'ETUDE:	ECHELLE
ICLÉSI41:	1 / 0 000
DATE:	CHEF DE PROJET
Mai 2011	TV

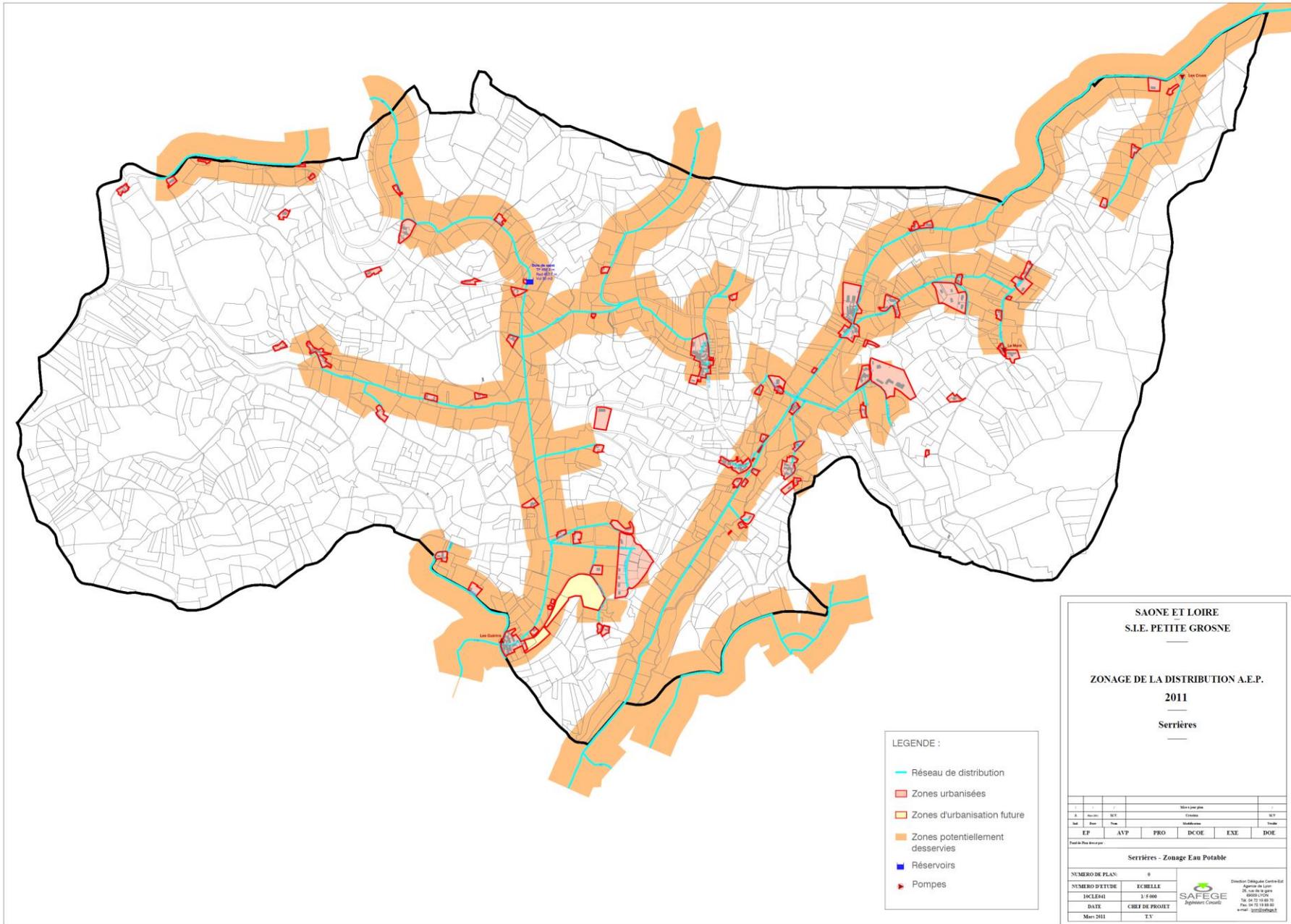
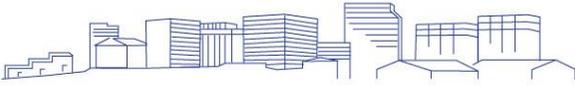
Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Agence de l'eau  
SAFEGE  
Société d'Assainissement et de Gestion des Eaux  
Agencement Conso

LEGENDE :

- Réseau de distribution
- Zones urbanisées
- Zones d'urbanisation future
- Zones potentiellement desservies
- Réservoirs
- Pompes



REÇU EN PREFECTURE  
Le 28/06/2022  
Application agréée E-legalite.com



**SAONE ET LOIRE**  
**S.I.E. PETITE GROSSE**

**ZONAGE DE LA DISTRIBUTION A.E.P.**  
**2011**  
**Serrières**

Mise par état					
A	B	C	D	E	F
A	B	C	D	E	F
EP	AVP	PRO	DCOE	EXE	DOE

Serrières - Zonage Eau Potable

NUMERO DE PLAN: 0	
NUMERO D'ETUDE:	ECHELLE:
10C1E4H	1:500
DATE:	CHIEF DE PROJET:
Mars 2011	TV

Direction Régionale Centre-Est  
Agence de la Loire  
20, rue de la gare  
40000 - CEN  
Tél. 04 75 14 00 70  
Fax. 04 75 14 00 80  
e-mail: [info@safege.fr](mailto:info@safege.fr)

**REÇU EN PREFECTURE**  
**le 28/06/2022**  
Application agréée E-legalite.com



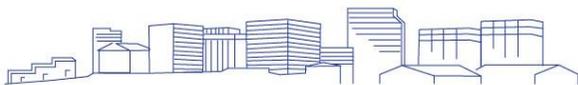
### 3 Assainissement

#### 3.1 L'assainissement individuel

Le SPANC du Clunisois gère en régie l'assainissement individuel sur l'ensemble du territoire. Au total, le territoire du SPANC comprend 58 communes, 14 441 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 22 815.

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif est de 6 390 (ne sont pas comptabilisés le nombre d'installations sur la commune de Pierreclos, géré en délégation de service par SUEZ Environnement). En 2017, le taux de conformité des installations est de près de 70%.

	2016	2017	Total	Variation de 2016 à 2017
Nombre de contrôles jugés conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité comme et validée par le service à la fin de l'année considérée	185	165	2446	
Nombre de contrôles pour lesquels l'installation ne présente pas de risques sanitaires ou environnementaux	103	57	1758	
Total des contrôles conformes	288	222	4204	- 23 %
Nombre total de contrôles	437	322	5664	- 26 %
Taux de conformité [%]	65.9	68.9	74.2	



### 3.3 L'assainissement collectif

La communauté de communes Saint Cyr Mère Boitier possède la compétence en assainissement collectif depuis 2017. Un zonage d'assainissement collectif a été réalisé en 2020 par le bureau d'études SECUNDO parallèlement à l'élaboration du PLUi (voir annexe).

**La commune de Bourgvilain** possède un réseau d'assainissement gravitaire, il ne comprend qu'un seul bassin versant qui collecte les effluents du quartier « le Grand Majard » et le lotissement des Vignes et les achemine sur la station d'épuration de type lagunage naturel.

**La commune de Germolles-sur-Grosne** ne possède pas de système d'assainissement collectif sur son territoire.

**La commune de Pierreclos** possède un réseau de type gravitaire. L'assainissement collectif est présent au Bourg, ainsi que dans les hameaux de « Ruère », « Les Margots », « La Lumière » et le Château de Pierreclos. La capacité résiduelle de la station est de 350 EH (calculée sur les charges réelles actuellement admises).

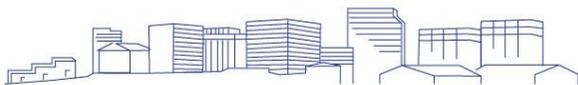
**La commune de Saint-Léger-sous-la-Bussière** ne possède pas de système d'assainissement collectif sur son territoire.

Le réseau d'assainissement de la **commune Saint-Point** est entièrement séparatif. L'assainissement collectif est présent au Bourg, ainsi que sur la base de loisir.

Le réseau d'assainissement de la **commune de Serrières** est entièrement séparatif et gravitaire. L'assainissement collectif est présent au Bourg, ainsi que dans les hameaux de « la tuilerie », « la Grange », « le Solin », « les Berthelots », « Le Moulin de la Croix » et « les Monterrains ».

**Le réseau d'assainissement de Tramayes** est entièrement gravitaire. L'assainissement collectif est présent au Bourg, ainsi que dans les hameaux de « Montillet » et « Montillet - les Barras ».

Commune	Station d'épuration – capacité calculée	Charges actuelles théoriques/réelles (Zonage d'assainissement 2020)
<b>Bourgvilain</b>	Lagunage naturel 135 EH	75 EH
<b>Germolles-sur-Grosne</b>	Absence d'assainissement collectif	
<b>Pierreclos</b>	Boues activées 1300 EH	950 EH
<b>Saint-Léger-sous-la-Bussière</b>	Absence d'assainissement collectif	
<b>Saint-point</b>	Lagunage naturel 230 EH	205 EH
<b>Serrières</b>	Lagunage naturel 175 EH	165 EH
<b>Tramayes</b>	Bourg – Lagunage naturel : 670 EH  Montillet – Filtre biologique : 40 EH  Montillet les Barras – Filtre biologique : 15 EH	30 EH   14 EH



**1. Lagune de BOURGVILAIN – Station n° 06097 1050001**

Maître d'ouvrage	: COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT CYR MERE BOITIER		
Type épuration	: LAGUNAGE NATUREL		
Exploitant	: COMMUNE DE BOURGVILAIN		
Date de mise en service	: 01/06/1987	Capacité	: 150 EQH
Constructeur	: REVILLON		: 8.1 kg de DBO5/j
Type de milieu récepteur	: RIVIERE		: 22.5 m³ / j
Nom du milieu récepteur	: VALOUZIN		
Service Police de l'Eau	: DDT 71		
Agence de l'Eau	: RHÔNE-MEDITERRANEE-CORSE	Code station	: 06097 1050001

BOURGVILAIN possède un Réseau communautaire d'assainissement collectif de type séparatif desservant **76** personnes. Ce réseau conduit à une station d'épuration de type lagunage naturel ayant une capacité de 150 EH.



Entièrement gravitaire, le réseau d'assainissement comprend **un seul bassin versant** qui collecte les effluents du quartier "le Grand Majar" et le lotissement des Vignes et les achemine sur la station d'épuration de type lagunage naturel.

Présence d'un réseau d'eaux pluviales au Bourg qui collecte également les rejets d'assainissement individuel du Bourg (Fosses septiques).

Présence de lentilles sur le second bassin.

En 2018, La qualité du rejet a donc fluctué en fonction des aléas même si elle reste la plupart du temps acceptable.

**Rendement d'épuration :**

DBO5	DCO	MEST
87%	80%	65%

**Résultats d'analyses en mg/l :**

DBO5	DCO	MEST	NTK	Pt	PH
29	98	35	26	3.5	7.4

**Le réseau sur la commune de Bourgvilain**

- Le réseau d'assainissement comprend 990 ml de canalisation :
- 820 ml de réseau séparatif eaux usées,
  - 170 ml de réseau séparatif eaux pluviales.

**Pas d'investissements prévus à court terme**

**8. PIERRECLOS**

**Boues activées 1300EH – station n° 06097 1350001**

Maître d'ouvrage	: COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT CYR MERE BOITIER		
Type épuration	: BOUES ACTIVEES – AERATION PROLONGEE		
Exploitant	: SUEZ		
Date de mise en service	: 19/02/2007	Capacité	: 1300 EQH
Constructeur	: MSE		: 78 kg de DBO5/j
Type de milieu récepteur	: RIVIERE		: 328 m³ / j
Nom du milieu récepteur	: La Petite Grosne		
Service Police de l'Eau	: DDT 71		
Agence de l'Eau	: RHÔNE-MEDITERRANEE-CORSE	Code station	: 06097 1350001

PIERRECLOS et ses 950 habitants possède un réseau communautaire d'assainissement collectif sur un seul bassin versant se décomposant en :

- 1 500 ml de réseau unitaire
- 6 100 ml de réseau séparatif eaux usées.



Les effluents collectés sont acheminés gravitairement vers la station d'épuration de 1300 EH, sur laquelle un abonné non domestique est raccordé : les SALAISONS DU MACONNAIS, entreprise de fabrication de saucissons.

Une Convention Spéciale de Déversement a été signée en 2013 entre la Commune, l'industriel et l'exploitant du réseau (SUEZ). Cette convention a été reprise par la Communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'évacuation de 2 casiers sur les 6 Lits Plantés de Roseaux est programmé en 2019.

Le Schéma Directeur d'Assainissement de la commune, confié par la Communauté de communes au Bureau d'Etudes Réalités et financé par l'Agence de l'Eau RMC est en cours. Il permettra à la Collectivité d'être en accord avec la réglementation au niveau des rejets de chlorures avec pour objectif pour le réseau :

- o Le raccordement de la salaison en aval du déversoir d'orage afin d'éviter les départs de charge polluante directement dans la petite Grosne,
- o L'optimisation du transfert de pollution,
- o La réduction des apports d'eaux parasites et pluviaux

Le réseau comprend également :

- 3 déversoirs d'orage,
- 213 regards de visite sur le réseau séparatif EU ou unitaire,
- 65 grilles et avaloirs.

**Rendement d'épuration moyen 2017 en % (hors by-pass) :**

DBO5	DCO	MEST	NTK	NGL	Pt
98,9	95,3	97,9	92,4	90,9	96,9

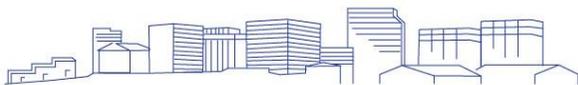
**Résultats d'analyses en mg/l :**

DBO5	DCO	MEST	NTK	NGL	PT	PH
4,33	31	11,8	9,43	10,1	0,64	7,6

**Consommation électrique :**

Consommation	Moyenne 2016
KW/24h	245

REÇU EN PREFECTURE  
Le 28/06/2022  
Application agréée E-legalite.com



**10. SAINT POINT**

**Lagune 200EH – station n° 06097 1470003**

Maître d'ouvrage	: COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT CYR MERE BOITIER		
Type épuration	: LAGUNAGE NATUREL		
Exploitant	: COMMUNE DE SAINT POINT		
Date de mise en service	: 01/04/1999	Capacité	: 200 EQH
Constructeur	: GONDCAILLE SN		: 12 kg de DBO5/j
Type de milieu récepteur	: RIVIERE		: 30 m³ / j
Nom du milieu récepteur	: LE VALOUZIN		
Service Police de l'Eau	: DDT 71		
Agence de l'Eau	: RHÔNE-MEDITERRANEE-CORSE	Code station	: 06097 1470003

SAINT POINT possède un réseau communautaire d'assainissement collectif séparatif sur un seul bassin versant.

Dans les 235 habitants de la commune, il convient de noter la présence du camping communautaire de 90 emplacements avec restaurant dont la fréquentation est importante en été. La population peut alors être supérieure à celle du bourg.

Les effluents collectés sont acheminés gravitairement vers la station d'épuration de 200 EH.

Aucun aménagement n'est envisagé sur le réseau.

**Visite du 25/10/2017 :**

Résultats d'analyses en mg/l :

DCO	NO3	NH4	P-PO4
58	0.4	9.6	0.91

**11. SERRIERES**

**Lagune 175EH – station n° 06097 1518001**

Maître d'ouvrage	: COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT CYR MERE BOITIER		
Type épuration	: LAGUNAGE NATUREL		
Exploitant	: COMMUNE DE SERRIERES		
Date de mise en service	: 01/04/1994	Capacité	: 175 EQH
Constructeur	: E.T.C.G.		: 8.9 kg de DBO5/j
Type de milieu récepteur	: RIVIERE		: 26.25 m³ / j
Nom du milieu récepteur	: La Petite Grosne		
Service Police de l'Eau	: DDT 71		
Agence de l'Eau	: RHÔNE-MEDITERRANEE-CORSE	Code station	: 06097 1518001

SERRIERES possède un réseau communautaire d'assainissement collectif séparatif sur un seul bassin versant se décomposant ainsi :

Type	Linéaire en ml
Eaux usées	3648
Eaux pluviales	2357
<b>Total</b>	<b>6 005</b>



Dans les 294 habitants de la commune, il convient de relever la présence d'une école primaire, d'un café restaurant (52 couverts/jour) et de 3 chambres d'hôtes d'une capacité de 30 lits environ.

Les effluents collectés sont acheminés gravitairement vers la station d'épuration de 175 EH de type monobassin sur 2160m2.

Le Conseil départemental indique dans son rapport annuel que le fonctionnement biologique du lagunage reste difficile en raison de sa configuration en mono-bassin et du volume de boues stocké en fond. En sortie le rejet est de qualité moyenne, altéré par la présence d'une concentration résiduelle en algues vertes.

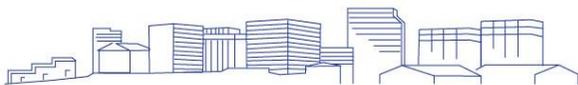
Une mise à jour du zonage d'assainissement de 2005, confiée par la Communauté de communes au Bureau d'Etudes Réalité a été réalisée en 2017 avec les résultats suivants :

Lieu-dit	Nombre habitations	Classement adopté
Le Mont	13	ANC
Le Tremblay	6	ANC
<b>La Farge</b>	<b>20</b>	<b>Assainissement Collectif</b>

Une étude pour l'adaptation/évolution de l'ouvrage de traitement a été confiée au cabinet SECUNDO dans le cadre de l'actualisation du PLUI avec zonage d'assainissement de l'ex CC du Mâconnais Charolais.

REÇU EN PREFECTURE  
Le 28/06/2022  
Application agréée E-legalite.com

99\_RU-071-200071645-20220602-PLUI\_ANNEXE



**12. TRAMAYES Bourg**

**Lagune 800EH – station n° 06097 1545001**

Maitre d'ouvrage	: COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT CYR MERE BOITIER	Capacité : 800 EQH
Type épuration	: LAGUNAGE NATUREL	48 kg de DBO5/j
Exploitant	: COMMUNE DE TRAMAYES	120 m³ / j
Date de mise en service	: 01/01/1993	
Constructeur	: SOCAFL	
Type de milieu récepteur	: RIVIERE	
Nom du milieu récepteur	: LA GROSNE	
Service Police de l'Eau	: DDT 71	
Agence de l'Eau	: RHÔNE-MEDITERRANEE-CORSE	Code station : 06097 1545001



TRAMAYES possède un réseau communautaire d'assainissement collectif majoritairement gravitaire qui conduit à une station d'épuration de type lagunage naturel ayant une capacité de 800 EH.

Le fonctionnement des ouvrages de traitement reste très sensible aux surcharges hydrauliques collectées par le réseau même si la qualité de l'eau rejetée reste généralement correcte.

L'Agence de l'Eau RMC et le Conseil départemental ont été sollicités pour le financement d'une nouvelle station de 1200EH du type « lit bactérien + filtres plantés de roseaux ».

Le réseau d'assainissement collectif entièrement gravitaire se décompose ainsi :  
 - 4 940 ml unitaire - 1 710 ml séparatif eaux usées - 1 200 ml séparatif eaux pluviales.

Le réseau comprend également :  
 - 2 déversoirs d'orage - 191 regards de visite.

En 2016, d'importants travaux de mise en séparatif prévus dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement (actualisé en 2015) ont été réalisés dans le bourg rue neuve.

En 2017, d'importants travaux de mise en séparatif prévus dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement (actualisé en 2015) ont été réalisés dans le bourg rue de l'hôpital.

Le bilan 24h réalisé le 4 juin 2015 par temps sec montre des charges admises inférieures à la capacité nominale des ouvrages. Par contre, le réseau reste très sensible aux épisodes pluvieux ainsi qu'aux eaux claires d'infiltration (estimées à 54 m3/j soit 42 % du volume journalier lors de la phase de mesure réalisée précédemment en avril 2013).

**Bilan 24h du 18 avril 2019 :**

Volume rejeté 85m3/j

**Rendement d'épuration en % :**

DBO5	DCO	MEST	NTK	NGL	Pt
93	86	66	63	62	44

**Résultats d'analyses en mg/l:**

DBO5	DCO	MEST	NTK	N-NO2	N-NO3	NGL	PH
8	60	55	19	0.11	0.3		



99\_RU-071-200071645-20220602-PLUI\_ANNEXE

**TRAMAYES Montillet**

**Filtre biologique 40EH – station n° 06097 1545002**

Maitre d'ouvrage	: COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT CYR MERE BOITIER	Capacité : 40 EQH
Type épuration	: FILTRE BIOLOGIQUE	2.4 kg de DBO5/j
Exploitant	: COMMUNE DE TRAMAYES	6 m³ / j
Date de mise en service	: 28/05/2010	
Constructeur	: SIVIGNON TP	
Type de milieu récepteur	: RIVIERE	
Nom du milieu récepteur	: LA GROSNE	
Service Police de l'Eau	: DDT 71	
Agence de l'Eau	: RHÔNE-MEDITERRANEE-CORSE	Code station : 06097 1545002

Le réseau de collecte de Montillet est un réseau séparatif Eaux Usées desservant le hameau du même nom raccordé à une station d'épuration de type filtre à sable d'une capacité nominale de 40 EH qui reçoit peu de charge polluante.

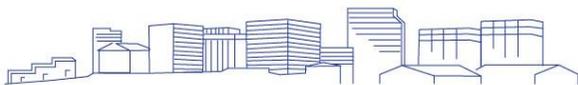
**TRAMAYES Barras**

**Filtre biologique 220EH – station n° 06097 1545003**

Maitre d'ouvrage	: COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT CYR MERE BOITIER	Capacité : 15 EQH
Type épuration	: FILTRE BIOLOGIQUE	0.9 kg de DBO5/j
Exploitant	: COMMUNE DE TRAMAYES	2.25 m³ / j
Date de mise en service	: 28/05/2010	
Constructeur	: SIVIGNON TP	
Type de milieu récepteur	: RIVIERE	
Nom du milieu récepteur	: LA GROSNE	
Service Police de l'Eau	: DDT 71	
Agence de l'Eau	: RHÔNE-MEDITERRANEE-CORSE	Code station : 06097 1545003

Le réseau de collecte des Barras est un réseau séparatif Eaux Usées desservant le hameau du même nom raccordé à une station d'épuration de type filtre à sable d'une capacité nominale de 15 EH qui reçoit peu de charge polluante.





Le tableau suivant présente les charges futures des différentes stations au regard de la capacité calculée des stations d'épuration (bureau d'études SECUNDO)

Commune	Capacité calculée (EH)	Charges futures (application du PLUi) (EH)
Bourgvilain	135	85
Pierreclos	1600 (suite travaux programmés)	1530
Saint Point	230	240
Serrières	175	Projet imminent de modification de la filière : le dimensionnement de la nouvelle station tiendra compte du PLUi
Tramayes	670	Projet imminent de modification de la filière : le dimensionnement de la nouvelle station tiendra compte du PLUi
Tramayes	40	40
Tramayes	15	15

Ainsi, toutes les stations sont en capacité d'accueillir les effluents générés par la population à échéance du PLUi, hormis les stations de Tramayes et Serrières pour lesquelles des travaux sont programmés courant 2021.